



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 16.10.2018 à Jambes

**Présents :** J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, S. Moonen, P. Hourez, A. Lechien, I. Paquet, T. Pierloot, A. Praillet, M.C. Wauthy.

**Excusés :** B. Brasseur, K.D Convents, M. Dony, D. Timmermans.

### 1. Le mot du Président

Je débute la réunion du jour en ayant une pensée pour notre collègue Didier qui rencontre des soucis de santé. Nous lui transmettons un maximum d'ondes positives pour lui permettre de se rétablir le plus rapidement possible.

Ensuite, je voudrais féliciter le club de l'Estu Tournai pour sa parfaite organisation à l'occasion de la coupe d'Europe. Doit-on être surpris ? Au plan sportif, il ne leur aura manqué qu'un peu de métier pour se qualifier contre équipe chypriote à la fois physique et expérimentée.

Nous voici déjà arrivés en octobre. A la fin du mois, notre équipe nationale débutera le tournoi qualificatif pour le championnat d'Europe 2020. J'espère que le monde du handball belge se mobilisera pour la rencontre du dimanche 28 lorsque la Belgique affrontera la Croatie, grande nation du handball mondial. Nos Red wolves ont besoin de soutien. Ce sera de plus l'occasion de découvrir Arnaud Calbry et Jo Smeets, la nouvelle direction de cette équipe.

Enfin, je regrette que nous ayons dû annuler notre réunion de septembre suite au nombre d'excusés. Il est évident que nous avons tous nos obligations ou nos imprévus mais cela fait deux fois cette année que nous devons nous résoudre à supprimer une réunion de CA.

### 2. Approbation du P.V. de la réunion du 27.08.2018

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 27.08.2018 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

### 3. Trésorerie

La situation financière finale au 30.09.2018 a été transmise.

Aucune remarque ou question n'est parvenue au secrétariat.

#### - Recettes : Affiliations

Même si nous ne sommes qu'à 88.627 € à la fin septembre, nous devrions bien être dans la zone des 175.000 € au 31.12.2018. Cela est dû au nouveau système de facturation aux clubs.

#### - Dépenses : Arbitrage :

Les frais de K. Convents sont repris mais il y a aussi la facture des oreillettes/micro pour les arbitres qui nous ont été facturés par l'URBH.

Ensuite, tenant compte d'informations reçues par le président dans le cadre de sa fonction d'administrateur dans le pouvoir organisateur d'une école, nous avons sollicité les juristes de l'ASIF afin de confirmer ou d'infirmer le fait que les comptabilités des comités provinciaux devraient être intégrées à la comptabilité de notre ASBL. Nous avons reçu une réponse positive et Hervé prendra contact avec les trésoriers(ères) des trois comités provinciaux pour convenir d'une manière de travailler tant pour l'année 2018 que pour les années suivantes. Cette obligation ne porte nullement atteinte à l'autonomie des CP mais elle prémunit la LFH d'éventuels dangers liés aux associations de fait que constituent les CP, et ce bien qu'ils soient sous la coupole LFH.

### 4. Secrétariat

#### \* Dossier APE

Nous avons reçu une information nous indiquant que les contrats APE à durée indéterminée n'étaient pas concernés par les modifications annoncées, ce qui signifiait que, logiquement, nos deux contrats n'auraient pas été en danger mais un courrier ultérieur nous oblige à encore attendre avant de nous montrer si optimistes. M.C. Wauthy et P. Garcia continuent de suivre le dossier.

#### \* Nombre d'affiliés - Situation des clubs LFH

La situation globale au 30/09/2018 est communiquée en séance. Plusieurs clubs ont démissionné un nombre très important d'affiliés et nous nous sommes retrouvés à la fin septembre avec 3.507 affiliés ; alors qu'à la date du 16.10., ce nombre était passé à 3.651. Nous espérons atteindre à nouveau le chiffre de 4.000 à la fin de l'année mais cela sera difficile d'autant que plusieurs clubs en formation ou stagiaires périclitent.

La situation par club est communiquée en séance.

### **\* Feuille de match électronique**

Le point a été abordé lors de la dernière réunion du CEP. Bart Danhieux et Tim Mogal doivent recevoir Bernard Lenders, lequel présentera son produit.

Nous avons rappelé que nous souhaitons que la feuille de match et les licences soient d'application dès la saison prochaine.

Deux nouvelles General-manager ont été engagées à mi-temps à la VHV. Il s'agit d'Anne Louis et de Tina Muylaert. Tim Mogal reste secrétaire-général ad interim. Linde Panis a repris le travail à mi-temps. Elle se focalise actuellement sur les formations futures.

### **\* Secrétariat LFH/URBH**

P. Garcia fait état de l'importante masse de travail effectuée par les employés administratifs qui éprouvent beaucoup de difficultés à faire appliquer le règlement par certains secrétaires.

Il communique également que s'agissant de transferts internationaux ou d'affiliation de joueurs étrangers nés à l'étranger, l'EHF a communiqué des mesures plus strictes et des vérifications supplémentaires sont maintenant obligatoires.

## **5. Affaires techniques**

### **\* Centre de formation**

Le souci rencontré avec une éducatrice est réglé dans la mesure où la ligue concernée a dû mettre fin à son contrat pour des raisons économiques. Cela étant, les prestations des autres éducateurs ont dû être modifiées suite à ce départ.

Le début de l'année se déroule de manière positive. Les nouveaux trouvent leurs marques et s'adaptent au rythme du centre. Quelques adaptations d'horaires scolaires sont toujours en cours.

Au niveau scolaire, le CF bénéficie d'une aide de l'Adeps pour l'intervention de l'organisme « Enseignons.be », lequel a démontré son utilité l'année scolaire passée.

Si cela est possible, le président a demandé au responsable du CF, Thomas Penelle, de venir présenter aux administrateurs à la réunion de novembre ou de décembre le projet et son évaluation depuis sa création.

### **\* Sélections LFH Filles U 16**

Pour la présente saison, il ne devrait pas y avoir de sélection ni à Liège ni au B.H car nous connaissons un « creux » pour les joueuses de cette tranche d'âge ; nous avons seulement 38 filles 2004-2005 dont 12 à Eynatten.

Suite à un mail d'AS Van Eechaute, J.L. Dessart a demandé que notre DT se penche sur le problème au niveau LFH afin d'éventuellement anticiper un souci pour les années futures. La CT se réunit ce mercredi 17.10.2018.

### **\* Formation MSI**

Pour la dernière formation MSI, une troisième session avait été organisée car 7 candidats ne s'étaient pas présentés aux précédentes ou avaient échoué à l'une d'elles. Seul un des 6 candidats s'est présenté. Cela a pour conséquence que seuls 7 candidats sur les 13 inscrits pourront réussir la formation après le stage. C'est regrettable car l'organisation des formations consomme énormément de capacité et le rendement final apparaît insuffisant. Comment faut-il interpréter cette situation et surtout y remédier ?

## **6. URBH**

### **\* Sélections nationales**

La semaine prochaine, première semaine internationale pour nos Red wolves qui iront jouer en Serbie le mercredi avant de recevoir la Croatie le dimanche. Nous espérons un succès populaire pour cette rencontre car l'état des finances de l'URBH est toujours « délicat ».

Comme cela avait été évoqué, les administrateurs ont tous été invités au match contre la Croatie le dimanche 28 à 1545 h. Nous nous sommes limités à une seule personne mais chacun a la possibilité d'acheter une seconde place au prix coutant. Réponse pour le 23 au secrétariat LFH.

### **\* Réunion CEP du 20.09.2018**

- La BENE-League a été officiellement reconnue par l'EHF. Actuellement, cela ne modifie en rien les choses.
- L'article 612.B de l'URBH va être modifié afin de préciser que pour les clubs de BNL, D1 hommes et D1 Dames, une seconde équipe doit être inscrite dans une compétition belge. Cela fait suite à une interpellation d'un membre de la VHV par rapport au club d'Eynatten (D1 dames).
- La possibilité d'une double-affiliation comme à la NHV a été évoquée par les clubs de BENE-League. Il est essentiel de savoir que celle-ci ne peut être envisagée que pour aller jouer dans un club d'une division supérieure (et ainsi ne pas renforcer un club d'une division inférieure par un ou des joueurs d'une division supérieure).
- A partir de 2018, la subvention Lotto sera attribuée à l'URBH et plus aux deux ligues proportionnellement aux nombres d'affiliés de moins de 18 ans. Il s'agit d'une perte entre 6 et 8.000 euros pour la LFH.
- La dette du HC Herstal-Trooz à l'égard de l'URBH est évoquée.
- Au 01.01.2019, A. De Brauwer deviendra le trésorier de l'URBH. P. Chapaux réalisera quant à lui annuellement un audit financier des comptes URBH.

- Prix des places pour les matchs internationaux : 12,5 euros en prévente et 15 euros le jour des matchs. 10 euros par groupe de 10 personnes.
- P. Hendrix a été nommé chef arbitre à la VHV.
- Un nouveau site [www.handballbelgium.be](http://www.handballbelgium.be) sera créé dans les meilleurs délais.

## 7. Suivi des dossiers

### **\* Proposition de Benoît Neuville**

Benoît n'a eu aucun retour de M. Dony. La période est bien évidemment difficile pour ce dernier. Nous l'avons relancé, malgré tout.

### **\* Etat des lieux en matière de marketing et de communication.**

Il a été répondu à SteamProd que nous ne continuerions pas l'expérience avec eux, d'une part vu le peu d'attrait enregistré et, d'autre part, vu les coûts nécessaires à l'élaboration de ces reportages. De même, le projet avec les télévisions locales a été abandonné au vu des coûts nécessaires.

### **\* Trophée du meilleur club formateur**

Nous n'avons reçu aucune réaction suite au CA du mois d'août.

Le président a donc travaillé sur le projet avec J. Vandeberg et B. Neuville et ils se sont réunis pour présenter aux administrateurs le projet qui leur a été transmis et qui ne reçoit aucune réaction négative.

L'information sera donc communiquée aux clubs.

Une simulation a été réalisée pour les clubs de Beyne et de Visé sur la saison 2017-2018. Les résultats étaient respectivement de +/- 100 et 127 points. Une différence qui ne semble pas insurmontable pour un club désireux d'obtenir le trophée.

Il faut encore préciser qu'un nombre de points minimum serait imposé pour obtenir le trophée, soit 100 points, et ce de manière à rester crédibles.

Les clubs devront introduire leur candidature ; celle-ci ne sera pas automatique.

Il sera aussi demandé aux CP de confirmer que les entraîneurs renseignés sur le document sont bien les mêmes que ceux renseignés sur les feuilles de matchs.

## 8. Arbitrage

### **\* Groupe de travail**

Une réunion est planifiée ce 24.10.2018 avec les différentes personnes convoquées. L'objectif de ce groupe est de définir des pistes de réflexion pour augmenter le nombre d'arbitres pratiquants en s'adressant particulièrement aux jeunes.

### **\* Problème fiscal**

Comme cela avait été annoncé, K. Convents a signé son contrat « Travail temps libre » car nous avons eu la confirmation qu'il avait le statut de pensionné.

Nous avons appris d'Ethias qu'aucune police supplémentaire n'était nécessaire pour couvrir ces personnes. Il s'agit assurément d'un « beau cadeau » de leur part.

Les clubs seront tenus informés de tout nouvel élément qui nous parviendra.

Il est évident qu'une solution identique doit être appliquée par les deux ligues.

Nous avons appris que le montant prévu pour le statut de bénévole serait porté à 2.500 euros/an et 2.000 Kms.

Contrairement à ce que d'aucun affirme, cela n'est pas encore voté. Les juristes de l'AES et de l' AISF nous tiennent au courant des évolutions dans le dossier.

## 9. Propagande

P. Garcia communique que, comme déjà évoqué lors de précédentes réunions, les comités des nouveaux clubs du projet Nam/Lux éprouvent de grosses difficultés pour se conformer aux règlements LFH. Cela est principalement dû au désengagement total de certains directeurs de C.S.L.

Une réunion avec les inspecteurs ADEPS concernés a été provoquée.

## 10. Divers

A. Praillet fait état de l'ignorance de certains clubs concernant le R.G.P.D. et fait référence à un mail transmis par un club concernant le contenu d'un article paru dans la presse.

Il évoque également la publication de photos de deux arbitres sur une page Facebook se voulant humoristique.

P. Garcia répond que, suite à l'intervention de F. Mulleners auprès de l'URBH, la publication en question a été supprimée.

Prochaine réunion les mardis 20.11, 18.12, 15.01.19, 19.02, 19.03, 23.04 (salle indisponible le 16.04), 21.05 et 18.06.19